

BIONOPS S.A. à Genève, N° CH-660.0.593.009-5

Selon la décision de l'assemblée générale extraordinaire de BIONOPS S.A. du 21 août 2013, les actionnaires de BIONOPS S.A. ont décidé d'augmenter le capital-actions par l'émission d'un maximum de 1500 nouvelles actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 100.– chacune, au prix d'émission de CHF 100.– chacune.

Tous les actionnaires actuels de la société disposent d'un unique délai au 30 septembre 2013, à peine de péremption pour faire valoir leur droit préférentiel de souscription.

La présente publication a pour but de sauvegarder les droits préférentiels de souscription des anciens actionnaires; cette souscription d'actions n'est donc pas ouverte au public.

Les droits de souscription non exercés seront répartis proportionnellement parmi les actionnaires exerçant leur droit.

Tous les renseignements nécessaires ainsi que les bulletins de souscription peuvent être obtenus au siège de la société, BIONOPS S.A., 22, rue du Général-Dufour, 1204 Genève, Suisse, sur présentation d'un justificatif de la qualité d'actionnaire (certificat d'actions ou attestation de blocage).

Genève, le 16 septembre 2013